

Comportements professionnels

Corrigé série n° 6

Réponse Exercice 1 :

Question 1. Lorsque les personnes chargées d'appliquer les conseils prodiguées par les consultants ne s'approprient pas les solutions proposées, la mise en œuvre sera faible, la probabilité d'échec est alors très forte. Les personnes chargées de la mise en œuvre ne s'approprient pas les conseils lorsqu'ils ne s'engagent pas et que le consultant n'intègre pas leur subjectivité émotionnelle et organisationnelle dans la définition du problème à résoudre et la recherche de solution appropriée.

Question 2 : Dans de nombreuses circonstances, les conseils sont voués à l'échec :

- Conseil impertinent ;
- Capacité faible de prise en charge par les personnes chargées d'assumer les décisions (phénomène d'incompétence) ;
- Conseil théoriquement valable sans gagner l'adhésion des personnes chargées de l'assumer en pratique.

Question 3 : Les activités de consulting nécessitent une possession satisfaisante de l'ensemble des compétences comportementales avec des compétences particulièrement élevées dans les domaines suivants :

- fiabilité ;
- conscience professionnelle ;
- confiance en soi ;
- empathie ;
- optimisme ;
- motivation ;
- réserve et discrétion.

Réponse Exercice 2 :

- La confiance en soi ;
- L'initiative ;
- La conscience professionnelle.

Réponse Exercice 3 : Capacité d'anticipation

Réponse Exercice 4 : Energie psychologique

Réponse Exercice 5 :

(1) C'est le comportement de l'agent qui devient, dans le cas décrit, le responsable de ses difficultés.

(2) Ce problème tend à devenir irréversible parce que la personne n'a pas conscience, ne rend pas compte du fait que son comportement est responsable de ses difficultés ou du moins rend toute solution impossible.

(3) Dans sa dernière phase, on s'achemine vers un licenciement ou une démission avec en cours de route des dégâts pour les personnes concernées.

Réponse Exercice 6 : Agressivité passive